

## Programme pédagogique « Coordonner des programmes et des activités d'éducation thérapeutique du patient »

<b>Votre contact pédagogique IPCEM :</b>	Maxime MORSA
	Tél. : 01 43 14 74 63
	E-mail : <a href="mailto:maxime.morsa@ipcem.org">maxime.morsa@ipcem.org</a>

### Intitulé de la formation

Formation validante (40h) à la coordination des programmes et activités d'éducation thérapeutique des patients (formation en présentiel et en e-learning).

### Labellisé OGDPC



### Durée de la formation

- 4 jours en présentiel, organisés en 2 sessions de 2 jours chacune
- 12 heures en e-learning.

### Présentation générale

Le décret du 14 janvier 2015 demande aux coordonnateurs de programmes autorisés d'ETP d'avoir suivi une formation à la méthodologie à la coordination de programmes d'ETP.

Notre formation validante à la coordination des programmes d'ETP propose en alternance des séances en présentiel (basées sur des mises en situations) et un module d'e-learning (couvrant l'ensemble des contenus de la démarche d'éducation thérapeutique).

Les objectifs pédagogiques de la formation contribuent à l'acquisition des compétences énoncées dans l'arrêté du 31 mai 2013 modifiant l'arrêté du 2 août 2010. Il s'agit des **6 compétences** suivantes :

- 1.** Constituer une équipe transversale autour d'une démarche d'ETP
- 2.** Analyser le contexte et concevoir une démarche d'ETP
- 3.** Organiser et conduire une démarche d'ETP
- 4.** Animer et coordonner les acteurs de l'ETP, suivre le déroulement de la

démarche d' ETP

5. Evaluer et faire évoluer la démarche et les pratiques d' ETP
6. Communiquer sur l'expérience de l'équipe d' ETP, par oral et par écrit.

Grâce à **l'expérience acquise depuis plus de 25 ans** dans le domaine de la formation en ETP et à la proposition d'activités pratiques tout long de ses formations, l'IPCEM permet aux participants d'y trouver les conditions d'application des compétences éducatives et la réflexivité pour pouvoir les ajuster. Ainsi, lors de la mise en œuvre des programmes de formation, **les formateurs sollicitent systématiquement les besoins, l'expérience et les acquis des participants**, et les formateurs de l'IPCEM peuvent, en fonction des besoins exprimés, adapter le programme à leurs préoccupations. Tous les formateurs IPCEM possèdent en outre une grande expérience de l'ETP et de la formation.

Cette intégration de l'éducation à la réalité actuelle des soins est en effet l'une des préoccupations première de l'IPCEM. Pour cette raison, les formations IPCEM s'appuient sur une **pédagogie active** avec alternance entre réflexion personnelle et collective, apports théoriques et activités concrètes.

Cette grande expérience et ces spécificités des programmes de formation proposés ont d'ailleurs conduit l'IPCEM à accompagner et certifier la formation en ETP de nombreux soignants travaillant aujourd'hui dans des programmes d'ETP labélisés par l'ARS.

## Validation de nos formations

Les **formations validantes** de l'IPCEM permettent de valider une formation d'au moins 40 heures réglementaires.

L'IPCEM offre aussi aux participants la **possibilité de réaliser un travail écrit** permettant d'obtenir le « Certificat de formation méthodologique à la démarche d'éducation thérapeutique du patient » (NON OBLIGATOIRE). Les conditions de validation du cycle de formation IPCEM pour l'obtention de ce certificat sont remises à chaque participant dès la première session. Le certificat de l'IPCEM offre la possibilité de valider des acquis d'enseignement en vue d'un D.U

## Outils et supports pédagogiques

Pour accompagner l'apprentissage, faciliter la réalisation des activités pédagogiques et laisser une trace des contenus abordés, **nous mettons à la disposition des participants de nombreux documents pédagogiques**. Une clé USB est distribuée à chaque participant. Elle comprend notamment :

- Une synthèse écrite du contenu de la formation

- Un accès au Forum D (documentation en ETP)
- Un accès à l'autoquestionnement (outil d'aide à l'amélioration des programmes d'ETP)
- Un accès à la revue ETP (pour une durée de 1 an)

Un recueil de techniques d'animation est également distribué aux participants.

## **Intersession**

A la fin de chaque session, une activité préparatoire à l'intersession est proposée. Elle permet à chacun d'analyser l'application de compétences suite à la formation.

## **Participants**

20 participants maximum

## **Pré-requis**

Etre professionnel de santé et/ou travailler dans un projet d'éducation thérapeutique du patient

## **Qualité des formateurs**

Les formateurs IPCEM possèdent une expertise dans le secteur de l'ETP. Cette expertise résulte d'une pratique éprouvée et/ou d'une activité de recherche dans le champ de l'ETP, se signalant pour cette dernière par une production scientifique identifiable.

L'expertise des formateurs se traduit par :

- la présentation au cours de leur intervention d'exemples concrets mettant en évidence les liens entre l'ETP et la prise en charge médicale des patients pour des affections chroniques ou temporaires ;
- le souci permanent que les contenus enseignés soient applicables

Une formation continue des formateurs est organisée par l'IPCEM. Elle permet l'ajustement des compétences des formateurs aux caractéristiques pédagogiques de la formation et aux contenus cliniques et psychopédagogiques abordés. De plus, elle assure le partage par les formateurs de l'organisme des mêmes valeurs sur l'ETP.

## Programme

### *SESSION 1 : Analyser le contexte et concevoir une démarche d'éducation thérapeutique du patient et mobiliser l'équipe pluridisciplinaire »*

Durée : 2 jours de formation en présentiel.

#### **Objectifs pédagogiques**

À la fin de cette session, les participants doivent être capables de :

1. Analyser le contexte environnemental et institutionnel dans lequel s'inscrit le programme d'ETP (le territoire, les réseaux, les associations de patients)
2. Coordonner le parcours d'ETP dans le cadre des parcours de soins des patients
3. Gérer l'équipe éducative
  - a. Conduire une supervision formative des activités d'ETP
  - b. Animer une réunion d'équipe pluridisciplinaire
4. Identifier les critères de qualité d'une équipe qui fonctionne

### *SESSION 2 : "Fondements et conception d'une démarche pédagogique d'éducation thérapeutique du patient"*

Durée : 12 heures en e-learning.

Elle permet aux participants, selon leur formation antérieure, d'actualiser de prendre connaissances et de s'appropriier l'ensemble de la démarche d'éducation thérapeutique. Des exemples, des témoignages ainsi que des activités illustrent les conditions d'application de l'ETP. Des liens entre les forums en présentiel sur la coordination des activités d'ETP et le forum B-e sont établis par les formateurs IPCEM.

#### **Objectifs pédagogiques**

À la fin de cette session, les participants doivent être capables de :

1. Décrire les principes de la démarche d'éducation thérapeutique
2. Expliquer l'importance pédagogique du diagnostic éducatif et du contrat d'éducation
3. Sélectionner, pour différentes compétences du patient et objectifs pédagogiques, les techniques ou outils pédagogiques adaptés au contexte d'exercice
4. Argumenter l'intérêt de l'évaluation pédagogique dans le soutien à l'apprentissage du patient
5. Concevoir des outils d'évaluation et des documents portant trace de l'éducation thérapeutique

6. Planifier un programme d'éducation thérapeutique en fonction des compétences et du contexte d'exercice

***SESSION 3 : "Evaluer et faire évoluer la démarche et les pratiques d'éducation thérapeutique du patient »***

Durée : 2 jours de formation en présentiel.

Elle met l'accent sur le soutien de l'apprentissage du patient par des techniques pédagogiques adaptées aux conditions d'exercice en ville et par l'évaluation pédagogique, par le patient, de ses compétences et de son suivi éducatif.

**Objectifs pédagogiques**

À la fin de cette session, les participants doivent être capables de :

1. Coordonner la production/ l'utilisation d'outils pédagogiques
2. Coordonner les auto-évaluations annuelles et évaluations quadriennales des programmes d'ETP
3. Produire un rapport d'activités de l'ETP
4. Prendre des décisions pédagogiques pour faire évoluer la démarche et les pratiques d'ETP
5. Concevoir un outil de pilotage des activités d'éducation thérapeutique du patient
6. Communiquer en interne et en externe sur un programme d'ETP.